

CGV-130914

UNIVERSITÉ DE MONCTON

229^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 14 septembre 2013

de 11 h 50 à 14 h 30

Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES :

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)
Jolaine Arseneau	Étudiante (Shippagan)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Kevin Arseneau	Étudiant (Moncton)	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Alain Bossé	Nord-Ouest		
Léandre Cormier	Sud-Est	<u>MEMBRES NON-VOTANTS</u>	
Keith Coughlan	Atlantique (N.-É.)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée désignée	Moncton
Bill Levesque	Extérieur des régions	Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	U de M
Blanca Navarro Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)	Jocelyne Roy Vienneau, vice- rectrice	Shippagan
André G. Richard	Sud-Est	Thérèse Thériault, directrice Services des communications	Moncton
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest		
Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)		

PERSONNES EXCUSÉES : Liette Dumas-Sluyter, Alvery (Bill) Ferguson, Daniel Héту, Ivan Robichaud et Jean-Claude Savoie

ABSENCES : Danys Delaquis et Yves Gagnon

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6.	CORRESPONDANCE.....	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-130608.....	4
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	5
9.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	6
10.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-130614, CEX-130826 ET CEX-130905.....	7
11.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX CEX.....	7
	11.1. CEX-130614.....	7
	11.2. CEX-130826.....	7
	11.2.1. 50 ^e de l'Université de Moncton.....	7
	11.2.2. Autres.....	8
	11.3. CEX-130905.....	8
	11.3.1. Nominations au Comité de gouvernance.....	8
	11.3.2. Autres.....	8
12.	PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	8
13.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	8
	13.1. Nominations au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure.....	8
	13.2. Nominations au Comité de finance.....	8
	13.3. Nominations au Comité de placement.....	9
	13.4. Nominations au Comité de vérification.....	9
	13.5. Nominations des présidents des comités.....	9
14.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	9
15.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	10
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	10
17.	STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	10
18.	CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-130823.....	10
19.	AFFAIRES NOUVELLES.....	10
	19.1. Coupures de presse.....	10
	19.2. Autre point soulevé : Dossier Louis Lapierre.....	10
20.	PROCHAINE RÉUNION.....	11
21.	CLÔTURE.....	11

	Page
DOCUMENTS	12
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier.....	B(1-18)
DOCUMENT C : 50 ^e de l'Université de Moncton	C(1-6)
DOCUMENT D : Nominations au Comité de gouvernance	D(1-3)
DOCUMENT E : Nominations du Comité de gouvernance aux comités du CGV	E(1-6)
DOCUMENT F : Statistiques préliminaires des inscriptions	F(1-2)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

11 h 50 : Le nouveau président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 229^e séance du Conseil des gouverneurs.

Le président remercie les membres du Conseil des gouverneurs pour la confiance manifestée à son endroit. Il remercie maître André G. Richard, c.r., qui a terminé son mandat à la présidence du Conseil. Il reconnaît les grandes connaissances de maître Richard et souligne qu'il a été membre de tous les comités du Conseil au fil des huit dernières années et pendant la période de 1998 à 2001. Maître Richard demeure membre du Conseil des gouverneurs à titre de représentant du Sud-Est de la province. Son mandat à titre de gouverneur se terminera en septembre 2014.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Keith Coughlan, région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse), madame Marie-France Pelletier, extérieur du Nouveau-Brunswick (Ottawa), et madame Josée Rioux-Walker, région du Nord-Ouest.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Modifications

- Le point 12 *Planification stratégique* est retiré de l'ordre du jour puisqu'il sera traité au point 9 *Rapport du recteur et vice-chancelier*.
- Ajout du point 19.1 : *Coupures de presse*

R : 01-CGV-130914

Léandre Cormier, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-130608

Correction

- À la page 7, au point 12.2.3, le vote sur R06 devrait indiquer 2 abstentions, soit celles de madame Linda Lequin et celle de monsieur Kevin Arseneau.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-130608 (suite)

R : 02-CGV-130914

Jean Soucie, appuyé par Alain Bossé, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-130608 soit adopté tel qu'il a été corrigé.* »

Vote sur R02 Pour 17 Abstention 1 ADOPTÉE

Marie-Noëlle Ryan demande que l'on note son abstention.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sur le point 12.2.3 : Dossier : bris de confidentialité

La représentante de l'ABPPUM rappelle qu'un nouveau formulaire de confidentialité a été adopté à la réunion du 8 juin 2013. Elle indique ne pas être en mesure de signer le formulaire du fait que celui-ci va à l'encontre du principe de la transparence et des règles de l'ACPPU. Elle mentionne que l'ABPPUM a consulté son avocat sur le sujet. De plus, elle indique qu'il y a des écarts entre la section 3 du document « Responsabilité des membres du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif de l'Université de Moncton » et l'application de celle-ci. Elle indique que l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs n'est pas un document confidentiel alors que le tableau des documents indique le contraire.

La représentante de l'ABPPUM indique que l'Université d'Ottawa filme les délibérations des réunions de leur conseil d'administration et que les vidéos sont diffusées sur le site Web. Elle indique que monsieur Kevin Arseneau, président de la FÉÉCUM, a *payé le prix* en recevant une lettre de réprimande du président du Conseil des gouverneurs du fait qu'il a divulgué des parties du budget annuel avant l'adoption de celui-ci.

Par ailleurs, le président de la FÉÉCUM indique que son conseil d'administration lui a donné le mandat de ne pas signer le formulaire dans le format actuel. Il rappelle que lors de l'allocation du recteur et vice-chancelier le 19 juin dernier, ce dernier avait soulevé la transparence dans son discours. Le président de la FÉÉCUM souhaite que le Conseil des gouverneurs se penche sur les défis de la transparence plutôt que d'ajouter des couches qui viennent à l'encontre de celle-ci.

Une gouverneure indique qu'elle considère que le formulaire de confidentialité est un engagement envers le respect des règlements et il a l'effet de sensibiliser les gouverneurs à un principe fondamental en gestion. Plusieurs gouverneurs appuient cette position et indiquent croire dans le principe de la confidentialité des documents. Un gouverneur étudiant indique qu'il ne partage pas l'avis du président de la FÉÉCUM.

Certains membres indiquent que la réputation de l'Université de Moncton est l'affaire de tout le monde : membres du Conseil, membres du Sénat académique, administrateurs, professeurs, étudiants et autres. Selon plusieurs, il faut travailler ensemble pour rehausser l'image de l'institution.

Enfin, un ancien membre du Comité de gouvernance suggère que le document devrait être renvoyé au Comité de gouvernance afin d'assurer un suivi. Le Comité pourrait se pencher sur les questions suivantes :

- Le formulaire dépasse-t-il l'intention du Comité de gouvernance?
- Le libellé doit-il être révisé?
- Doit-on créer un nouveau formulaire?
- Quelle est la nécessité/pertinence d'un tel document?

À la lumière de ces questions, les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 03-CGV-130914

André Richard, appuyé par Jean Soucie, propose :

« *Que le formulaire de confidentialité soit renvoyé au Comité de gouvernance.* »

Vote sur R03 Pour : 16 Contre : 1 Abstention : 1 ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (suite)**R : 04-CGV-130914**

Marie-Noëlle Ryan, appuyée par Kevin Arseneau, propose :

« *Que le Comité de gouvernance reconsidère la pertinence du formulaire de confidentialité* ».

Vote sur R04

Pour : 6

Contre : 8

REJETÉE

Suivi : Comité de gouvernance**9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document B, p. 1-18

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 2 juin au 14 septembre 2013. La partie I présente plusieurs dossiers prioritaires qui ont fait l'objet de démarches soutenues de la part des membres de l'Équipe de direction. Dans la partie II, on y retrouve une brève description d'un certain nombre de dossiers divers ainsi qu'un bilan non exhaustif d'activités ayant marqué la vie universitaire au cours des derniers mois. Les faits saillants sont les suivants :

Inscriptions des étudiantes et des étudiants : Au 10 septembre 2013, il y avait 4748 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'Université, tous cycles, programmes et campus confondus. On note un manque à gagner d'environ 200 inscriptions même si l'on note des augmentations intéressantes chez les étudiantes et les étudiants internationaux. Le recteur et vice-chancelier explique que l'on fait face à un bassin d'élèves des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui se rétrécit. L'analyse des données doit être étudiée dans ce contexte.

Bilan des activités du 50^e de l'Université de Moncton : Une quarantaine d'activités ont été organisées dans les trois campus pour souligner le 50^e anniversaire de fondation de l'Université. Ces activités ont réuni près de 8000 personnes dans l'ensemble. Un livre portant sur l'histoire de l'Université de Moncton sera lancé au cours de l'automne.

Planification stratégique – Osez rêver! : Un document de discussion a été développé et un processus de consultation est présentement en cours. Le recteur et vice-chancelier explique que la planification stratégique est un exercice qui cherche à orienter et à bâtir l'avenir. Les consultations ont permis d'identifier certains éléments récurrents notamment l'importance de l'expérience étudiante, l'internationalisation, la recherche, l'innovation, la création et l'engagement public. Plusieurs activités auront lieu au cours des prochaines semaines notamment une journée Dialogue, la réception de mémoires, des rencontres avec des partenaires universitaires et des rencontres individuelles. Au 31 août 2013, 23 groupes totalisant plus de 300 individus avaient été rencontrés. Les consultations se poursuivront jusqu'à la fin octobre.

Subventions en provenance du gouvernement du Nouveau-Brunswick : L'Université de Moncton a reçu un engagement du gouvernement pour une somme de 278 000 \$ (58 000 \$ par an pour cinq ans). Cette somme est destinée à augmenter la capacité et la productivité de la recherche en lien avec le plan d'innovation de la province.

Plan de relance en foresterie : La Faculté de foresterie est devenue une École de foresterie le 1^{er} juillet 2013. Le Sénat académique a adopté un nouveau programme de foresterie qui est conforme aux paramètres de la reconfiguration des programmes.

Régimes de pension : Les projets d'actualisation du Régime de pension des professeurs, professeures et bibliothécaires et le Régime de pension du personnel de soutien, les techniciens et les techniciennes et le personnel administratif et professionnel suivent leur cours. Les services de M. Conrad Ferguson, actuaire-conseil de la firme de consultant Morneau Shepell, ont été retenus pour assister les comités dans leur démarche qui a pour objectif d'étudier la viabilité à court, moyen et long termes des régimes de pension afin de voir comment ceux-ci peuvent être actualisés pour qu'ils puissent satisfaire les besoins des participantes et des participants dans le futur.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Services bancaires : La Fédération des caisses populaires acadiennes est devenue le fournisseur de services bancaires pour les trois campus de l'Université en date du 1^{er} juillet 2013. Au campus de Moncton, une succursale a été aménagée et a ouvert ses portes le 26 août. Une ouverture officielle de cette succursale est prévue en octobre.

Discussion

Un gouverneur demande des précisions sur les thèmes qui ressortent davantage pendant le processus de planification stratégique. Le recteur et vice-chancelier indique que les gens veulent offrir un meilleur service aux étudiantes et aux étudiants. Tout le monde a un sentiment d'appartenance important et veut s'assurer que l'Université de Moncton fait le meilleur travail possible. Il précise qu'une rencontre aura lieu au Campus d'Edmundston au début du mois d'octobre.

R : 05-CGV-130914

Jean Soucie, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-130614, CEX-130826 ET CEX-130905

R : 06-CGV-130914

Keith Coughlan, appuyé par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-130614, CEX-130826 et CEX-130905. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX CEX

11.1. CEX-130614

Le président demande s'il y a des commentaires à propos du procès-verbal CEX-130614. Le président de la FÉÉCUM attire l'attention des membres au point 3 du procès-verbal. Ce point porte sur la publication du livre « Pris en flagrant délit » du professeur Serge Rousselle. Le président de la FÉÉCUM indique qu'il trouve bizarre que le président du Conseil des gouverneurs ait fait la présentation des éléments les plus importants du livre. De plus, il note que plusieurs membres du Comité exécutif n'ont pas lu le livre.

Un membre du Comité exécutif indique qu'il a commencé à lire le livre et que, selon lui, il n'a pas manqué à ses responsabilités en tant que gouverneur.

Aucun autre point n'est soulevé.

11.2. CEX-130826

11.2.1. (6) 50^e de l'Université de Moncton

Voir le Document C, p. 1-6

À titre d'information, un document intitulé « Bilan du 50^e anniversaire de l'Université de Moncton » a été préparé. On y retrouve la liste des activités qui ont eu lieu entre le mois de septembre 2012 et le mois de juin 2013. En tout, 35 activités ont été présentées dans le cadre de cette année anniversaire. On rappelle que les festivités ont été coprésidées par l'avocate et femme d'affaires Monique Imbeault et l'artiste de renom Herménégilde Chiasson.

11.2.2. Autres

Sur le point 12.2 : Poste d'ombudsman

Le président de la FÉÉCUM demande des précisions sur la création d'un poste d'ombudsman. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il a rencontré le président de la FÉÉCUM et la présidente de l'ABPPUM afin de discuter du dossier. De plus, un comité *ad hoc* du Sénat académique continue son travail sur la fonction d'ombudsman et les processus qui y sont liés. Le recteur précise qu'il faut développer une approche conforme aux besoins de l'Université de Moncton.

11.3. CEX-130905

11.3.1. Nominations au Comité de gouvernance

Voir le Document D, p. 1-3

R : 07-CGV-130914

Hermel Landry, appuyé par Alain Bossé, propose :

*« Que **Alvery (Bill) Ferguson** et **Marie-France Pelletier** soient nommés membres du Comité de gouvernance pour un premier mandat à compter de septembre 2013. »*

Vote sur R07 Pour 17 Abstention 1 ADOPTÉE

Monsieur Hermel Landry indique qu'un poste demeure vacant au sein du Comité de gouvernance. À ce moment-ci, le Comité exécutif souhaite ne pas faire d'autres recommandations avant de connaître le profil complet du nouveau Conseil des gouverneurs. Quatre nominations du lieutenant-gouverneur en conseil seront faites au cours des prochaines semaines.

11.3.2. Autres

Sur le point 3.2 : Bloque et articles de journaux

Le président de la FÉÉCUM demande des informations sur le *huis clos* portant sur la question d'un blogue de la FÉÉCUM intitulé INFO-FÉÉCUM. Le président du Comité exécutif à l'époque, André G. Richard explique la procédure du *huis clos* et indique que ces discussions doivent demeurer confidentielles.

12. **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

13. **RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

Voir le Document E, p. 1-6

13.1. Nominations au Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

En tant que membre du Comité de gouvernance, Hermel Landry indique que trois postes sont vacants au sein du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure. À ce moment-ci, le Comité de gouvernance souhaite ne pas faire de recommandation avant de connaître le profil complet du nouveau Conseil des gouverneurs.

13.2. Nominations au Comité de finance

R : 08-CGV-130914

Hermel Landry, appuyé par André G. Richard, propose :

*« Que **Stéphane Robichaud** soit nommé membre du Comité de finance pour un premier mandat à compter de septembre 2013. »*

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE (suite)

Enfin, au Campus de Shippagan, des discussions sont en cours pour développer un projet éducatif de cohabitation entre le Campus et le CCNB-Péninsule acadienne. Des rencontres auront lieu au cours de l'automne afin d'étudier la faisabilité du projet.

Aucune question n'est soulevée.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Alain Bossé, membre du Comité de vérification, explique que le Comité s'est réuni le 5 septembre dernier afin d'examiner le rapport financier au 30 avril 2013 et les résultats de l'audit 2013. De plus, le Comité a procédé à la recommandation d'Ernst & Young pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton pour l'année 2013-2014. Enfin, le Comité a recommandé son rapport annuel au Conseil des gouverneurs.

Aucune question n'est soulevée.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

André G. Richard, membre du Comité de placement, indique que le Comité s'est réuni le 26 août dernier afin de faire le point sur certains dossiers. Le Comité a passé en revue les rendements des gestionnaires de portefeuille (dotation et caisses de retraite). Le Comité a aussi discuté de la possibilité d'entamer une révision de la Politique de placement. Il a aussi recommandé son rapport annuel au Conseil des gouverneurs.

Aucune question n'est soulevée.

17. STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS

Voir le Document F, p. 1-2

Au 13 septembre 2013, il y avait 4793 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'Université de Moncton, tous les cycles, programmes et campus confondus, soit 215 de moins qu'au 17 septembre 2012. Au Campus d'Edmundston, on compte 405 inscriptions, au Campus de Moncton, on en compte 4 025, et au Campus de Shippagan, on en compte 363.

Le recteur et vice-chancelier explique que cette baisse s'explique en raison du bassin de recrutement traditionnel qui se rétrécit. Selon le recteur et vice-chancelier, d'autres bassins devront être développés, soit celui du groupe-pont ou encore un recrutement plus accru en Nouvelle-Écosse. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales indique que les bassins de recrutement dans les polyvalentes comme Mathieu-Martin, Clément-Cormier et L'Odyssée sont examinés de très près. Elle estime que l'Université de Moncton doit avoir des démarches spécialisées dans les écoles.

Un gouverneur demande si le fait d'avoir 200 inscriptions en moins aura un impact considérable sur le budget de l'Université. Le recteur et vice-chancelier explique que cet exercice sera fait en janvier 2014 à la lumière du taux d'inscription au 2^e semestre.

18. CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-130823

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le condensé de la dernière réunion du Sénat académique. Aucune question n'est soulevée.

19. AFFAIRES NOUVELLES**19.1. Coupures de presse**

Un gouverneur demande que l'on affiche sur le site Web les coupures de presse au lieu de les distribuer séance tenante. Le Service des communications étudiera la question.

19.2. **Autre point soulevé : Dossier Louis Lapierre**

Un gouverneur demande quelles seront les actions de l'Université de Moncton face aux développements récents dans le dossier du professeur à la retraite Louis Lapierre. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il souhaite avoir une conversation avec M. Lapierre dès que possible.

20. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs aura lieu à Moncton le samedi 30 novembre 2013.

Un souper de Noël aura lieu le 29 novembre 2013.

21. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 30.

22. ÉVALUATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Tous les membres non-votants quittent la salle sauf la secrétaire générale. Les membres du Conseil des gouverneurs procèdent à l'évaluation du recteur et vice-chancelier.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS